Image not found or type unknown

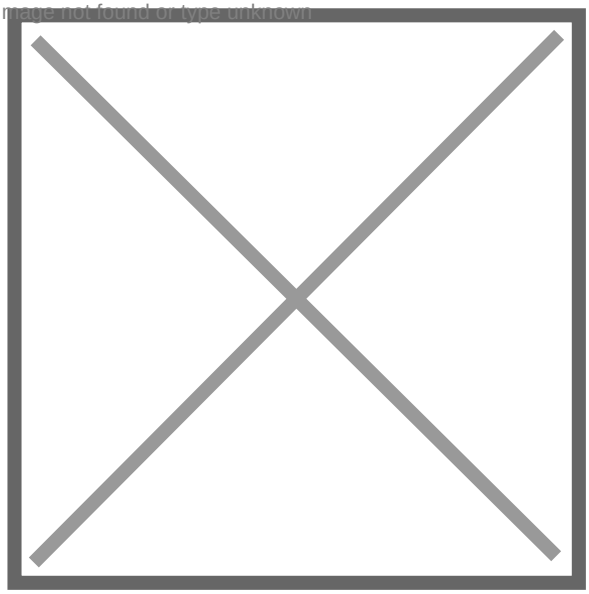

Demande d'injonction à faire

Par **brahim62**, le **16/12/2009** à **22:50**

Bonjour,

j 'ai envoyé une requête au tribunal administratif (la requête a été enregistrée)

dans la requête j'ai demander l'annulation d'une décision par la quelle le préfet m'as refusé une carte de résident , j ai demander également au tribunal qu'il soit donné injonction au préfecture a me délivrer cette carte

mes questions se suivent:
-quel il est délai pour régulariser cette requête?

-es que j 'ai le droit de demander en application de l’article L 911-1 du code de justice administrative l'injonction à faire sans prendre un avocat ?!

-en cas ou je perde l'affaire qu'elle sont les conséquence financière?

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés